



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

ressources

Question écrite n° 89786

Texte de la question

M. Thierry Lazaro interroge Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le nombre de logements de fonction attribués en 2013, en 2014 et en 2015, aux personnels de l'ensemble des administrations placées sous sa tutelle.

Texte de la réponse

Ces trois années ont été marquées par la mise en oeuvre progressive de la réforme du régime des concessions de logement, dont les dispositions ont leur pleine application au 1er janvier 2016 et par la publication des arrêtés fixant pour chaque département ministériel la liste des fonctions ouvrant droit aux deux régimes de concessions existant depuis la modification du code général de la propriété des personnes publiques par le décret no 2012-752 du 9 mai 2012 modifié, la concession par nécessité absolue de service et la convention d'occupation précaire avec astreinte. Les logements de fonction attribués au cours des trois années concernées (2013, 2014 et 2015), l'ont été dans le cadre des arrêtés-listes publiés ainsi qu'il suit : - 5 logements de fonction pour l'administration centrale ; - 136 pour les services déconcentrés, y compris les logements de recteur ; - 25 pour les établissements publics nationaux (CIEP, CNED, CANOPE, Internats de la réussite). Il convient de noter que les logements de fonction des personnels exerçant dans les établissements publics locaux d'enseignement (EPL) ne sont pas intégrés dans ces chiffres, ceux-ci relevant des collectivités territoriales ; - 1515 pour les établissements d'enseignement supérieur ; - 340 pour les organismes de recherche (CNRS, INRA, INRIA, INSERM, IRSTEA) ; - 1051 pour les CROUS.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89786

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 octobre 2015](#), page 7536

Réponse publiée au JO le : [5 avril 2016](#), page 2831